



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Annnonce de la signature de l'entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie

LONGUEUIL, QC, le 23 févr. 2021 - Le gouvernement du Québec, accompagné d'organismes de la région, est fier d'annoncer que 2 910 000 \$ serviront à concrétiser l'Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie. Celle-ci vise à répondre aux priorités régionales dans ces domaines.

Cette entente contribuera à assurer la mise en commun des actions des différents partenaires. D'ailleurs, un important exercice de réflexion a permis d'élaborer une planification stratégique et un plan d'action pour la région. Ces derniers seront mis en œuvre au cours des cinq prochaines années comme le prévoit l'Entente. Du soutien sera aussi offert pour réaliser des initiatives et des activités favorisant le développement économique et la gestion de la main-d'œuvre.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), la Ville de Longueuil selon ses compétences d'agglomération, les municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie, la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), Montérégie économique ainsi que les organismes de développement économique de la région participent à cette initiative.

Citations :

« Je suis heureuse que nous mobilisons nos forces pour répondre à ces priorités de la Montérégie. Elles visent à créer de la richesse par l'économie et l'innovation ainsi qu'à miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale. Je suis convaincue qu'en nous appuyant sur la collaboration, nous développerons une meilleure synergie qui permettra de faire rayonner davantage la région. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Cette entente démontre notre volonté de nous unir pour l'économie et la main-d'œuvre de la Montérégie. Les travailleuses et les travailleurs sont essentiels à notre réussite économique. Les entreprises doivent pouvoir compter sur un personnel qualifié en plus de gérer en continu les enjeux concernant le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre. Cela est encore plus vrai actuellement alors que la pandémie impose des défis supplémentaires. L'Entente et l'aide



financière annoncées aujourd'hui nous permettront de soutenir des initiatives concrètes et de trouver des solutions durables pour répondre aux importants besoins de la Montérégie. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

« Grâce à cette entente, nous pourrions mieux soutenir et outiller les agents de développement économique locaux. De plus, elle permettra très certainement d'accroître la compétitivité et la performance des entreprises de la Montérégie. L'expertise en entrepreneuriat et en gestion de l'innovation sera ainsi régionalisée. Ce sera bénéfique pour tous, et surtout pour la relance économique. »

Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional

« Les projets soutenus auront pour objectif notamment d'aider la relève entrepreneuriale, l'agrotourisme et la transformation agroalimentaire. Ultiment, ce sont les consommateurs de la région et du Québec qui pourront profiter des produits d'ici. Et cela signifie un pas de plus vers notre autonomie alimentaire. »

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

« Nous devons mettre en lumière notre territoire ainsi que nos gens qui sont travailleurs et accueillants. Nous devons aussi innover pour attirer la main-d'œuvre, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs, et pour la maintenir en emploi. Et cette entente y contribuera assurément en facilitant l'accès à des ressources en immigration. »

Nadine Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

« Le développement économique et la prospérité de notre région reposent notamment sur l'implication de la communauté. Le nombre de signataires à l'Entente reflète bien la volonté et le désir de nos organismes à participer au développement socioéconomique de notre région. En ce sens, nous tenons à remercier les différents partenaires qui mettent la main à la pâte et qui contribuent à faire de la Montérégie une région où il fait bon vivre et où les citoyens peuvent s'épanouir. »

Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Montérégie

« En tant que président de la TCRM, je suis heureux de souligner la signature de cette entente historique qui favorisera le rayonnement de la Montérégie en matière de développement économique et de main-d'œuvre. Je lève mon chapeau aux partenaires et aux gens impliqués dans la réalisation de cette entente. L'avenir économique de notre région passera par la



concertation. C'est ensemble que nous pourrons assurer le succès et la pérennité économique de la Montérégie. »

Patrick Bousez, président de la Table de concertation des préfets de la Montérégie

« Nous nous réjouissons de la signature de l'Entente qui permettra à Montérégie économique, l'organisme mandataire de la présente entente, d'assurer la mobilisation de tous les acteurs économiques de la Montérégie. Nous pourrons enfin mettre en commun l'expertise et les ressources du territoire et outiller nos agents économiques afin de nous assurer d'optimiser leur travail. L'Entente contribuera à la réalisation de projets mobilisateurs, répondant aux priorités régionales en matière d'économie et de main-d'œuvre et qui favoriseront la croissance des entreprises et le développement économique de la Montérégie. »

Joanne Brunet, présidente de Montérégie économique et directrice générale de Développement Vaudreuil-Soulanges

Faits saillants :

- L'aide financière du MAMH s'élèvera à 1 650 000 \$, alors que le MEI et le MTESS contribueront pour 300 000 \$ chacun. Les MRC et les organismes de développement économique de la Montérégie participeront au total pour 600 000 \$, dont 300 000 \$ en ressources à cette entente sectorielle s'échelonnant sur cinq ans. Pour sa part, le MAPAQ versera 60 000 \$.
- L'aide du MAMH s'inscrit dans le cadre du [volet 1 - Soutien au rayonnement des régions](#) du Fonds régions et ruralité. Il appuiera la réalisation de projets de développement porteurs pour les régions, et ce, en fonction de leurs priorités respectives.

À propos de Montérégie économique

Montérégie Économique est le regroupement régional constitué des services ou des organismes de développement économique mandataires des 14 MRC ainsi que de l'Agglomération de Longueuil. Nos membres sont les agents de développement économique dûment mandatés pour exercer cette compétence.

**Source**

Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Renseignements:

Bénédicte Trottier Lavoie,

Attachée de presse, Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,
514 686-7100

Maude Méthot-Faniel,

Attachée de presse, Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie,
438 526-8750

Lanie Dufour,

Attachée de presse, Cabinet de la ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,
418 691-5650

Laurence Voyzelle,

Attachée de presse, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec,
418 380-2525

Flore Bouchon,

Attachée de presse, Cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides,
514 264-1202

Élisabeth Gosselin,

Attachée de presse, Cabinet du ministre de la Justice, ministre responsable de la Langue française, ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, Leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de la région de la Montérégie,
450 209-1777

Nathalie Lavigne,

Coordonnatrice communication et projets,
Montérégie économique
communication@monteregie-economique.ca

Équipe des relations de presse,

Direction des communications du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 418 691-2015,
poste 83746